

## DOSSIER DE PRESSE

5 JUILLET 2010

---

### AGEFAFORIA : Bilan 2009 & Perspectives 2010



**Serge Carlu** : Président

**Robert Volut** : Vice Président

**Jean Marie Marx** : Directeur Général

---

---

## **Chiffres clés 2009 de l'AGEFAFORIA, OPCA du secteur des Industries Alimentaires et délégataire de l'ANIA pour la collecte de la taxe d'apprentissage :**

- **6800 entreprises** sont aujourd'hui adhérentes de l'AGEFAFORIA, elles emploient **250 000 salariés**.
- **28 organisations professionnelles, 5 syndicats de salariés** participent à l'administration paritaire de l'AGEFAFORIA.
- **5 délégations territoriales (14 antennes)** proposent des services adaptés aux besoins des industries alimentaires et les accompagnent en proximité (chiffres clés et exemple d'action par délégation).
- **90,9 millions d'euros**, la collecte au titre de la masse salariale 2009 a augmenté de **7 %** par rapport à 2008, sur la base d'un périmètre constant, principalement sur la partie volontaire du plan de formation des entreprises de 10 salariés et plus(+ **21 %** par rapport à 2008).
- **63 %** de la collecte « Plan » des entreprises de 10 salariés et plus correspondent à des versements volontaires.
- **Progression de 11 % du nombre de stagiaires (86 500)**. Cette évolution concerne l'ensemble des dispositifs à l'exception des contrats de professionnalisation (+ 28 % période de professionnalisation, + 22% DIF).

---

## **Situation de l'emploi dans le secteur des industries alimentaires**

**Les entreprises des industries alimentaires ont mieux résisté en 2009 que le reste de l'industrie, les prévisions en terme d'effectifs sont stables pour 2010.**

- **Les entreprises agroalimentaires ont conservé leur place en 2009** : 1er chiffre d'affaires de l'industrie française
- **2ème employeur industriel français** derrière la mécanique
- **Stabilité des effectifs** : 400 000 salariés ; Baisse de 0,9 % alors que le reste de l'industrie accuse une baisse de 4,2%
- **Une très forte majorité de CDI dans le secteur** : 93% des salariés sont en CDI.
- **60%** sont des ouvriers, 27 % des employés /agents de maîtrise et 13% des cadres.

*Sources: Dares, ANIA, Observia*

---

## **Aider les entreprises à recruter par l'alternance**

**Le secteur des industries alimentaires recrutent !**

**Les entreprises recherchent des compétences dans des domaines multiples (process industriels, transformation alimentaire, maintenance, logistique,...). Elles recrutent pour satisfaire des besoins nouveaux et remplacer des départs** (5500 à 6700 départs par an, Etude prospective sur l'emploi / Source Observia).

Plusieurs actions ont été menées en 2009 par l'AGEFAFORIA pour **l'insertion professionnelle et la professionnalisation** :

- Pour informer les jeunes sur notre secteur : **le livret** « Les IA, des métiers à votre goût ! » **et le site** [www.metiers-industries-alimentaires.com](http://www.metiers-industries-alimentaires.com) ont été entièrement refondus. Deux autres plateformes Web sont proposées : [www.enseignants-industries-alimentaires.com](http://www.enseignants-industries-alimentaires.com) et [www.decouverte-industries-alimentaires.com](http://www.decouverte-industries-alimentaires.com)
- La signature d'une **convention pour l'insertion et la qualification des jeunes par le contrat de professionnalisation**, en partenariat avec l'ANIA et Pôle Emploi. Cette convention prévoit le financement de 2 200 contrats de professionnalisation d'ici fin 2010.
- Trois développeurs alternance (financement FPSP) ont été rattachés aux délégations territoriales.

- La réalisation d'un « **Guide interactif de l'insertion professionnelle dans les IA** » s'adressant à trois publics : les jeunes de moins de 26 ans, les demandeurs d'emploi de plus de 26 ans et les entreprises industrielles alimentaires.
- Le **financement** des contrats de professionnalisation et des CFA (notamment les IFRIA) afin de recruter davantage de jeunes par le biais d'une formation en alternance dans un métier des industries alimentaires.
- **Les journées régionales « L'insertion professionnelle dans les industries alimentaires »** : l'AGEFAFORIA a mobilisé les acteurs de l'insertion professionnelle et de la professionnalisation (entreprises, structures d'insertion, organismes et établissements d'enseignement).

---

## **Renforcer les compétences des salariés**

**Malgré la crise économique, l'effort de développement des compétences et de qualification des salariés s'est poursuivi en 2009 dans les industries alimentaires**

- **Près de 10 %** de stagiaires supplémentaires entre 2008 et 2009, dans le cadre du Plan de formation des entreprises de plus de 10 salariés.
- **Une progression de 28 %** du nombre de périodes de professionnalisation.
- **Plus 22 % de stagiaires** formés dans le cadre du DIF (Droit Individuel à la Formation).
- **Des parcours de formation innovants** : des **parcours pour les TPE/PME**, la formation à la sécurité alimentaire **MESSA**.
- **La promotion des démarches CQP** avec 525 CQP délivrés par an pour 110 entreprises. L'inscription des premiers CQP par le biais de la VAE pour la branche Production d'eaux embouteillées, boissons rafraîchissantes sans alcool (6 CQP inscrit au RNCP). Des **outils de positionnement et d'évaluation des compétences**, adaptés aux spécificités du secteur, l'exemple : **ECIA** (Évaluation des Compétences dans les Industries Alimentaires).

---

## **Sécuriser les parcours professionnels**

**Le Conseil d'Administration du 9 juin 2009 a souhaité que notre OPCA s'inscrive dans les orientations de sécurisation des parcours professionnels des actifs salariés ou demandeurs d'emploi. L'objectif ? Favoriser leur insertion dans le secteur des industries alimentaires.**

- **Former les salariés les plus fragiles** avec le programme « **Maîtrise des Savoirs Fondamentaux** » (MSF) et bientôt avec un nouveau dispositif multimédia de remise à niveau **ALICIA**.
- **Accompagner les personnes exposées à la perte de leur emploi** dans le cadre du partenariat **FPSP** (Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels, l'ex-FUP). En 2009, l'AGEFAFORIA a répondu à l'appel d'offres du FUP sur les trois axes du programme et a mis en oeuvre, pour la première fois, une **politique de formation pour les demandeurs d'emploi**. L'OPCA se positionne en 2010 sur le **nouvel appel d'offres du FPSP** afin de poursuivre le partenariat engagé (CRP CTP, période de professionnalisation....).

---

## **Accompagner les TPI PMI**

**Les TPI/PMI des industries alimentaires de bénéficier d'un programme d'actions adapté à leurs besoins. Avec 109 actions conventionnées en 2009, cette opération a rencontré un franc succès.**

- **50 stages de formation.**
- **372 stagiaires** dont près de 30 % issus d'entreprises de moins de 10 salariés.
- **+ 85 %** de bénéficiaires entre 2008 et 2009.
- **47 prestataires** de formation.

---

## Relayer les politiques des branches

### L'AGEFAFORIA accompagne les politiques des branches et les accords sur l'emploi et la formation professionnelle dans le secteur des industries alimentaires.

- Accompagner les dispositions légales et conventionnelles : en 2009, accords des branches sur la formation professionnelle mais aussi sur la GPEC, l'emploi des seniors dans les industries alimentaires etc... La conclusion de l'**accord inter-branches FPSPP** (répartition homogène de la contribution entre le plan et la professionnalisation) a permis de limiter l'impact de la nouvelle contribution sur le plan de formation des salariés et de ne pas faire supporter la nouvelle contribution aux TPI (moins de 10 salariés).
- Assurer une expertise technique auprès des branches professionnelles.

---

## Construire des partenariats

### Charte des industries alimentaires

- La charte de coopération, signée le **17 septembre 2009** par les pouvoirs publics et les partenaires sociaux du secteur agroalimentaire, s'articule autour de trois axes :
  - ✓ le développement des compétences et des qualifications,
  - ✓ l'amélioration des conditions de travail et de la sécurité au travail,
  - ✓ la conduite et l'accompagnement des changements.

**En 2009** : **124 entreprises** concernées par des actions de développement de l'emploi et des compétences (démarches CQP, actions MSF,...) et **1257 salariés** formés.

**Pour 2010**, 5 priorités ont été définies : La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC), les métiers sensibles, les seniors en entreprise, les entreprises en difficulté, l'amélioration des conditions de travail et la prévention des risques professionnels.

### Partenariat FPSPP

Dès 2009, l'AGEFAFORIA a engagé un partenariat avec le **FUP** (Fonds Unique de Péréquation) et le **FSE** (Fonds Social Européen), ce qui lui a permis d'anticiper la mise en oeuvre d'actions avec le **FPSPP** (Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels). **650 stagiaires** formés, issus de 70 entreprises : **612 stagiaires** pour les actions « Formation des salariés les plus exposés à la perte d'un emploi ».

### Partenariat régionaux

Les délégations territoriales développent des partenariats régionaux dans le cadre de :

- des contrats d'objectifs avec les conseils régionaux (Nord Est et Sud Ouest)
- la **Convention IRIS** (Intervention Régionale pour l'Investissement Social) avec la région Provence-Alpes-Côte-D'azur pour la création d'un fonds régional de sécurisation des parcours professionnels du secteur des industries agroalimentaires
- l'égalité professionnelle et l'emploi des seniors avec le **Ministère des droits des Femmes et le FSE** (Ile de France Normandie),
- la valorisation des métiers et des qualifications avec l'**IFRIA** (Ouest),
- le programme **FEADER** avec les DRAAF (Sud Est).

---

## L'AGEFAFORIA poursuit son développement

### Adhésion de deux nouvelles branches

- Un accord de branche désigne l'AGEFAFORIA comme OPCA des entreprises adhérentes du **SNIV/SNCP** et du **SYNAFAVIA**. Ces deux organisations professionnelles représentent 80 entreprises et plus de 25 000 salariés. Leur adhésion permettra d'augmenter la collecte de 6,5 millions d'euros

### Développement des services à l'adhérent

- Progression de **14 %** des tâches de gestion.
- Accélération des décaissements : + **20 %**.
- déploiement du nouveau système d'information en mai 2010.
- Solutions d'ingénierie, réseau de prestataires labellisés (121 prestataires), simplification des démarches administratives,... l'AGEFAFORIA enrichit d'année en année son offre de services, notamment sur le Web.